

Demande de divulgation, Option 2 – Partie III Assignation

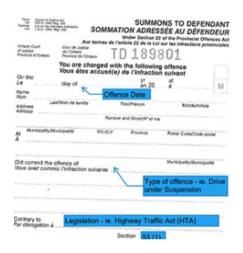
La police de Peel a délivré une assignation en vertu de la partie III de la Loi sur les infractions provinciales (anciennement poursuivi par le procureur général).

Les chefs d'accusation comprennent:

- Conduite avec permis suspendu
- Conduite acrobatique
- Utilisation d'un véhicule sans assurance

Présentez une demande en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous :

Option 2 – Partie III – Demande d'information



Modèle de formulaire 104 de sommation (Sommation routière)

Cliquer pour afficher

Contration Classifi of Auditoria

Contration Classifi of Auditoria

Auditoria

Auditoria

Classifi of Contration

Auditoria

Contration

Con

Modèle de formulaire 106 de sommation

Cliquer pour afficher



Coordonnées des Services judiciaires

Cour des infractions provinciales de la Cour de justice de l'Ontario

Greffe de la Cour des infractions provinciales

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7

O Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

Téléphone: 905.450.4770 **Télécopieur:** 905.450.4794

Ligne téléphonique ATS: 905.874.2130

Courriel: provincialoffencescourt@brampton.ca

Coordonnées des poursuivants

Bureau des poursuivants

5 Ray Lawson Blvd., Brampton L6Y 5L7 (2e étage)

O Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (sauf les jours fériés)

LTéléphone: 905.450.7211